

Nous avons récemment entendu parler, dans les milieux universitaires, de la désagrégation du GATT et de l'érosion du système des échanges internationaux. Ce type de raisonnement semble souvent devoir aboutir à la conclusion que nous devrions abandonner le système. Une telle conclusion ne se justifie pas. C'est en fonction de leur utilité et de leur intérêt pour les gouvernements dans la mise en oeuvre de politiques économiques et la poursuite de relations économiques fondées sur des bases sûres que l'on doit apprécier la valeur des grandes organisations internationales dans le domaine des échanges, et non en fonction de jugements universitaires abstraits. Le GATT et ses travaux dans le domaine des échanges restent vitaux pour nous tous.

En ce qui concerne les efforts accomplis pour renforcer le système multilatéral d'échanges, il est évident que l'on peut améliorer le fonctionnement des organisations et les règles elles-mêmes. En outre, certains problèmes n'ont commencé à apparaître qu'au cours des dernières années et il convient de les examiner plus attentivement afin de juger des mesures qu'il pourrait être nécessaire de prendre. Il existe aussi des secteurs importants pour lesquels subsistent des obstacles majeurs aux échanges, par exemple dans l'agriculture, les produits de la pêche et les produits de base. Nous avons ici, à l'OCDE et au GATT, un programme de travail ambitieux devant nous. Si nous attachons de l'importance aux engagements politiques que nous avons pris en faveur des échanges, nous devons redoubler de vigueur dans la poursuite de ces travaux. Je considère que nous avons beaucoup à gagner à agir ainsi et que nous aurions encore plus à perdre si nous ne saisissions pas l'occasion qui se présente et si nous manquions à notre devoir en la matière.

Nous encourageons l'Organisation à poursuivre le travail en cours sur des questions plutôt nouvelles comme le commerce relatif aux services et aux produits de haute technologie, ainsi que sur la concurrence, la consommation et les échanges. En tant que grand producteur et exportateur agricole, le Canada collabore activement à la réalisation du programme de travail établi en vertu du mandat accordé par les ministres en 1982. Nous croyons que ces initiatives compléteront et finiront par appuyer les activités du GATT visant à améliorer les conditions du commerce agricole. Le Canada attache un prix élevé au travail que l'OCDE poursuit sur le commerce des produits de la pêche, conformément au mandat donné par les ministres il y a deux ans.

Je pense que de nombreux problèmes parmi ceux que nous nous employons à cerner actuellement ne peuvent être résolus que par la négociation. Je pense aussi que notre travail en vue d'atteindre les objectifs que nous avons discutés ne peut être couronné de succès que si notre plan prévoit une nouvelle conférence de négociation dans le cadre du GATT. C'est seulement par une négociation de ce genre que certains de nos problèmes les plus difficiles et les plus pressants pourront être résolus de manière satisfaisante. Mais, pour parvenir à ce stade, nous devons déployer de nouveaux efforts pour donner suite aux engagements que nous avons déjà pris, en particulier les travaux sur lesquels nous nous sommes mis d'accord au sein du GATT en novembre 1972, et pour renforcer le système des échanges internationaux. En vue des négociations à venir, nous devons chercher à rallier un large consensus entre les principaux membres du GATT et, nous-mêmes, en tant que ministres, devons donner les directives